

Stagiaire en archivistique (H/F)
Traitement opérationnel d'un fonds

-
- Date limite des candidatures :** 11 octobre 2020 (minuit, heure de Paris)
- Date de début de contrat :** 2 novembre 2020
- Type de contrat :** Stage de 6 mois – Temps complet (39 heures par semaine)
La durée du contrat peut être amenée à évoluer en fonction de la progression de la mission ou des conditions sanitaires.
- Localisation :** Bureau international des poids et mesures (BIPM) à Sèvres (92310).
- Indemnisation :** Le BIPM offre une gratification de 800 euros nets mensuels.
- Contexte d'exercice :** Travail en bibliothèque, en sous-sol et sous combles, port de charges.

Le Bureau international des poids et mesures (BIPM), est l'une des plus anciennes organisations internationales ayant son siège en France. Établi par la Convention du Mètre, signée à Paris le 20 mai 1875 par les plénipotentiaires de dix-sept États, le BIPM est situé dans le Domaine national de Saint-Cloud à Sèvres sur un [site historique : le Pavillon de Breteuil](#).



Le BIPM est l'organisation dont les États Membres agissent en commun sur tous les sujets se rapportant à la métrologie scientifique. Il est le garant du système mondial de mesure et de sa traçabilité au Système international d'unités (SI). Le BIPM compte actuellement 62 États Membres et 40 États et entités économiques associées. Pour toute information complémentaire : <https://www.bipm.org>

Le fonds documentaire du BIPM est constitué d'environ 300 mètres linéaires d'archives depuis 1870, auxquels s'ajoutent les collections de publications et un fonds photographique. Le BIPM souhaite préserver et promouvoir ce patrimoine qui nécessite d'être recolé, structuré et conservé dans des conditions optimales. La mission consistera à mettre en place les conditions d'une préservation de ce fonds.

Le BIPM recherche un stagiaire H/F afin d'initier le traitement de son fonds d'archives historiques. L'archiviste stagiaire H/F travaillera sous la supervision du Chef du service Exécutif et réunions, assistante personnelle du directeur et doctorante en histoire de sciences. Il/elle bénéficiera des conseils et de l'expertise de professionnels des Archives nationales.

L'archiviste stagiaire H/F assurera ainsi la définition du projet de création de la fonction archives au sein de l'organisation et engagera sa mise en œuvre.

Description de la mission :

- Définir un plan de réorganisation des différentes salles ;
- Définir les modalités de traitement, identification, description et gestion du fonds d'archives historiques ;
- Contribuer à rédiger les procédures à mettre en œuvre ;
- Définir les conditions matérielles de conservation : identification des fonds, dépoussiérage et conditionnement des documents, identification des documents à restaurer.

La mission secondaire consiste à engager le traitement des fonds selon le plan d'actions défini préalablement : identifier les documents, rédiger et mettre à disposition le ou les instruments de recherche adéquats pour les membres de l'organisation et des chercheurs.

Profil recherché :

- **Etudiant en Master 1 ou Master 2 en archivistique** : une bonne connaissance des techniques, procédures et normes du traitement des archives papier, numériques et photographiques.
- Vous êtes autonome, responsable, rigoureux(se) et fiable.
- Vous possédez une aisance rédactionnelle et orale, êtes organisé(e) et savez planifier votre travail.
- Vous vous intéressez à l'histoire des sciences et techniques.
- Vous disposez d'une aptitude à travailler dans un environnement multiculturel et à maintenir de bonnes relations de travail à l'intérieur et à l'extérieur du BIPM.

Candidatures

Un curriculum vitae (CV) complet et une **lettre de motivation (en anglais et français)** devront être adressés au plus tard le **11 octobre 2020** à minuit (heure de Paris) à recruitment@bipm.org. Les candidatures doivent comporter le nom de deux personnes référentes auxquelles il pourra être demandé des commentaires sur l'aptitude du/de la candidat(e) à occuper la mission (ces personnes ne seront contactées qu'avec l'autorisation préalable du/de la candidat(e)).

Les candidat(e)s présélectionné(e)s pourront être invité(e)s, à compter du 21 octobre 2020, à participer à un premier entretien à distance. Les candidat(e)s retenu(e)s seront ensuite invité(e)s à un entretien au Siège du BIPM, à Sèvres.

Le BIPM se réserve le droit, de ne procéder à aucun recrutement pour ce stage, de procéder à un recrutement à un niveau différent, en particulier si l'expérience du/de la candidat(e) diffère de celle initialement requise ou d'offrir un contrat d'une durée différente que celle indiquée dans la vacance de stage. Par ailleurs, la procédure de sélection pourra être modifiée en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle et des mesures de confinement associées.